

Avis au public
EAU/AUT/19/0302

obeler
fenneng:beetebuerg:
hunchereng
näerzeng

eis gemeng

(en application de l'article 24, § 1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau)

Gestion des eaux dans le cadre de la construction et de l'exploitation d'un hall à Bettembourg

Il est porté à la connaissance du public que l'Administration de la gestion de l'eau a été saisie d'une demande d'autorisation No. EAU/AUT/19/0302 de la part de la société Lamesch Exploitation S.A. dans le cadre de la construction et l'exploitation d'un hall à Bettembourg.

La commune de Bettembourg en a été informée par courrier du 16 avril 2019.

Fait à Bettembourg, le 18 avril 2019.


Damien NEY
Secrétaire Communal


Laurent ZEIMET
Bourgmestre

